L’école municipale des sports

Découverte de l’athlétisme, de la gymnastique, de l’escalade, des jeux d’opposition des sports collectifs, et de raquette...

EMS

Elle s’adresse aux enfants de la moyenne section au CM2, les mercredis sauf pendant les vacances scolaires, de mi-septembre à mi-juin :

- de 10h à 11h pour les 4/5 ans
- de 13h30 à 14h45 pour les 6/7 ans
- de 15h à 16h15 pour les 8/10 ans

L'initiation se fait par cycle de 4 à 5 séances.

Les inscriptions à l'école municipale des sports se font au guichet unique de la mairie de Meulan-en - Yvelines à partir du 3 septembre 2025.

Documents à fournir :

- fiche d’inscription complétée et signée
- fiche sanitaire de liaison complétée et signée
- photocopie de votre avis d’impôt 2024 (sur les revenus de l’année 2023)
- photocopie des vaccins pour chaque enfant
- Projet d’Accueil Individualisé (P.A.I.) si l’enfant a une allergie alimentaire ou s’il a un traitement médical de fond nécessitant qu’il ait en permanence sur lui un médicament.

Tarifs :

Ecole municipale des sports

TRANCHE	QUOTIENT	1 ENFANT	2 ENFANTS	3 ENFANTS ET PLUS
A	< 5000	80,80 €	75,75 €	71,71 €
B	5000 ? QF < 8000	102,01 €	96,96 €	90,90 €
C	8000 ? QF < 12 000	124,23 €	119,18 €	112,11 €
D	12 000 ? QF < 18 000	149,48 €	140,39 €	133,32 €

E	? 18 000	170,69 €	162,66 €	154,53 €
EXT	*Par enfant*	314,11 €		

Adresse

19 bis rue des Annonciades (parking gare de Thun)
78250
Meulan-en-Yvelines
01 30 22 05 64
Infos pratiques

Règlement intérieur

Tenue vestimentaire :
Les enfants doivent arriver en tenue de sport (short, survêtement...) et être munis de chaussures de rechange réservées aux salles du gymnase. Il est conseillé de ne pas emporter d'objets de valeur (MP3, téléphone portable, bijoux...). En cas de perte ou de vol la Mairie de Meulan décline toute responsabilité.

Horaires :
Nous vous demandons de respecter scrupuleusement les horaires d'arrivée et de départ.

Règles de vie :
Pour permettre à chaque enfant de vivre au mieux les temps consacrés à la pratique du sport, il est important que chacun ait un comportement respectueux des règles de bonne conduite :
- respect des lieux et du matériel
- respect des autres
En cas de non respect des règles, l'équipe d'encadrement se réserve un droit d'exclusion temporaire, voire définitive.

Document(s)
fiche-sanitaire-de-liaison-2025.doc
Présentation de l'école municipal des sports
fiche_inscription_ecoledessports.pdf
Contact

Hôtel de Ville

10, place Brigitte Gros

78250 Meulan-en-Yvelines

Service des Sports

01 30 90 41 41

06 11 53 65 79